

COLLOQUE DE PARIS

ARGUMENTAIRE

Durant les vingt dernières années, dans maints pays du Sud Sahara, notamment en Afrique de l'Ouest, des dynamiques sociales relativement importantes ont été enclenchées sous l'action conjuguée de forces internes (mouvements de revendication - opérateurs économiques - etc.) et externes (partenaires au développement communément appelés bailleurs de fonds). Ces dynamiques qui ont concerné de nombreux espaces socio-économiques et culturels, ont contribué à promouvoir de fortes mutations et à l'émergence de nouveaux acteurs. Elles demeurent relativement visibles au niveau de l'Université, des Organisations non Gouvernementales (ONG) et des Groupements d'Intérêt Economique (GIE) et parfois aussi des Opérateurs économiques (investissant, dans le cadre des privatisations, des secteurs jusque là réservés à l'Etat) ou de certaines institutions d'encadrement des jeunes comme les Associations de quartier ou de village.

Ces transformations posent des interrogations sur les nouveaux rôle et place de l'Etat en Afrique sud-saharienne à l'orée du troisième millénaire. En d'autres termes, l'Etat central peut-il, a-t-il les capacités de « maîtriser » (contenir) les mutations, les transformations pour pouvoir impulser de manière irréversible la « Bonne Gouvernance » qui apparaît pour certains partenaires au développement comme la panacée permettant de promouvoir un développement socio-économique durable des pays concernés ?^[1] N'assiste-t-on pas à une sorte de disqualification ou du moins à un contournement de l'Etat central ?

Nombre d'Universités africaines (Sénégal - Burkina Faso - Niger - Nigeria- Côte d'Ivoire, etc.) encore sous tutelle des pouvoirs publics sont actuellement soumises à des programmes de restructuration-redynamisation initiés sur recommandations de bailleurs de fonds extérieurs, si elles ne sont pas traversées par des processus d'éclatement, de déliquescence sous la dynamique d'agents, de facteurs endogènes^[2] surdéterminés dans une certaine mesure par l'émergence d'un pôle privé dans l'espace de la formation supérieure.

Dans les pays concernés, les anciennes structures de formation jouent de moins en moins un rôle déterminant sur le marché universitaire national ou international. C'est comme si elles développaient des attitudes passives, attentistes ne leur permettant plus de jouer le rôle « d'avant-garde intellectuelle » qui leur était dévolu, d'être de véritables pourvoyeuses de savoirs et de savoir-faire efficaces pour des pays en

développement. Par contre, on assiste de plus en plus à la création d'Universités privées, d'Instituts de formation supérieure en gestion notamment, à des tentatives de regroupements régionaux ou sous-régionaux. N'y a-t-il pas là un signe de « désengagement » ou de disqualification de l'Etat central ?

Un autre indicateur de ce processus de disqualification de l'Etat dans plusieurs pays africains sub-sahariens peut être repéré à travers des pratiques, des postures qualifiées « d'informelles » ou de « non formelles » et qui apparaissent assez souvent comme des alternatives aux pratiques des institutions consacrées ^[3] mais qui n'en présentent pas moins des limites certaines ^[4]. Les acteurs de l'informel aux contours et mécanismes assez complexes, semblent constituer un pouvoir émergent, coexistant assez souvent avec d'autres agents sociaux cherchant à disposer de pouvoir dans le cadre de la nouvelle « redistribution » des rôles. Ce nouveau pôle de pouvoir émergent ne fait-il pas l'objet d'attention de la part des organisations transnationales qui pourraient chercher à « domestiquer » ces nouveaux agents « hérétiques » ?

Après avoir soutenu que l'accroissement du rôle de l'Etat était un « facteur de déstabilisation économique » ^[5], les responsables de transnationales comme le FMI, ont postulé une sorte de dépérissement de l'Etat-central, du moins la réduction de son intervention à une portion congrue afin de favoriser l'émergence d'autres acteurs agissant consciemment ou non pour l'avènement d'un nouvel espace plus libéral, promouvant l'initiative privée. Dorénavant, les « Programmes de Bonne Gouvernance » constituent pour ces mêmes institutions, les domaines où les pays africains doivent mettre l'accent. Sous ce rapport, il importerait d'instaurer ou de renforcer la démocratie participative (implication et responsabilisation de tous les acteurs sociaux, notamment la société civile, les collectivités locales, etc.), la transparence et l'efficacité dans la gestion des affaires publiques, l'Etat de droit. Ce « nouveau chantier » peut apparaître pour certains Etats comme une tâche prométhéenne.

L'histoire coloniale de l'Afrique subsaharienne en particulier révèle notamment que les puissances coloniales française et anglaise avaient mis en place des systèmes relativement différents. Pendant que l'Angleterre adopta une « administration indirecte » privilégiant l'émergence d'une élite locale à la tête des affaires indigènes, la France favorisa la formation d'une élite autochtone subalterne, exclue des postes de commandement ; ce qui revenait à une « administration directe » par le colonisateur. Ces différences apparaissent-elles de nos jours comme handicap ou opportunités ?

Dans tous les cas, les populations ont pratiquement été toujours exclues de l'élaboration des politiques de développement. Elles ont été considérées comme « immatures », devant rester sous la tutelle de gouvernants, de techniciens censés mieux connaître leurs besoins et aspirations. Dès lors, décider de transférer le pouvoir (politiques de décentralisation) à de nouvelles collectivités locales ne peut-il pas rendre les nouveaux promus sceptiques quant à la volonté et la capacité des dirigeants centraux de se défaire effectivement d'une grande partie de leur pouvoir ? Les nouveaux leaders locaux disposent-ils toujours des moyens, des instruments adéquats pour jouer leur rôle ?

Les Chefs traditionnels et les Guides religieux ont occupé des positions assez prépondérantes dans les processus socio-politiques de plusieurs Etats africains au début des indépendances (années 1960) grâce notamment à des alliances avec les dirigeants étatiques qui trouvaient auprès de ces chefs et/ou guides des « appuis » (avec bien sûr des faveurs en retour) pour avaliser des décisions, consolider des positions. De telles alliances ne sont-elles pas toujours de mise ? Le cas échéant, de telles relations ne deviennent-elles pas des contraintes pour une politique de transparence et d'équité ?

Il va sans dire que ces mutations, ces processus s'actualisent de manières relativement différentes suivant les pays qui ont des histoires, des trajectoires sociales diverses. Ainsi par exemple, on peut valablement penser que cette « disqualification » de l'Etat-nation sera plus ou moins prononcée dans tel ou tel pays.

A partir de la discussion d'études, de recherches sur les nouvelles filières de formation des élites, la recomposition des anciennes filières, les groupes et acteurs émergents, les pratiques et/ou organisations « hérétiques » dans les espaces socio-économiques africains, l'intervention des organisations transnationales comme le FMI ou la Banque mondiale dans l'élaboration des politiques étatiques, le Colloque entend mieux cerner la nouvelle position, le « devenir » de l'Etat en Afrique. Des contributions portant sur des pays en dehors du continent africain pourront aider dans la détermination de certaines constantes. Ainsi, des analyses des processus de disqualification ou de désengagement de l'Etat en Europe pourraient enrichir la formulation d'hypothèses locales. Les analogies seront utilisées pour suggérer des d'hypothèses plus que pour produire des invariants transcontinentaux.

Pour tout dire, l'objectif général du Colloque est de mettre en évidence d'éventuelles similitudes à partir de plusieurs domaines de recherches et de pays avec des histoires sociales relativement différentes. Autrement dit, les analyses devraient permettre d'opérer une sorte de différenciation spatio-temporelle des problèmes relevés. Des analyses sociologiques, croisées à des éclairages fournis

notamment par des chercheurs en sciences politiques, des historiens des institutions étatiques, contribueront à mieux cerner la problématique retenue.

SOUS-THEMES :

1. Nouvelles formes de pouvoir et recomposition des pouvoirs

Les contributions attendues devraient porter notamment sur les enjeux et acteurs de la « Bonne Gouvernance » principalement en Afrique. Elles pourraient également porter sur les nouvelles structures et les pratiques de pouvoir et d'échanges dans les pays européens qui seraient, ainsi par analogie avec les processus décrits en Afrique, des formes de contournement ou de disqualification de l'Etat-nation.

La « Bonne Gouvernance » provient-elle d'une demande réelle des populations ou d'une imposition de l'extérieur ? Quelles sont les principales contraintes à sa mise en œuvre ? En particulier, les agents des Administrations centrales ne développent-ils pas des « stratégies de survie » (techniques de restriction du pouvoir transféré à des collectivités ou partenaires sociaux) pour contourner les exigences de la « Bonne Gouvernance » ? Les sociétés africaines traditionnelles ne recèlent-elles pas des formes de « Bonne Gouvernance » qui s'actualisent ou pourraient l'être ?

2. La restructuration de l'espace de formation supérieure

En occupant de moins en moins la position qui devrait être la sienne c'est-à-dire créer et diffuser notamment des connaissances, l'Université ne favorise-t-elle pas l'émergence de groupes hérétiques sur les campus (associations ethniques, religieuses, etc.), de comportements atypiques (par exemple des professeurs de plus en plus attirés par la consultance privée, les ONG, les institutions internationales, etc.) ? Les communications et discussions de ce sous-thème devraient prendre en charge un tel questionnement et de manière spécifique, analyser les places et rôles des enseignants, des étudiants et/ou de leurs organisations respectives (syndicats, groupes de pression ou associations) dans ce processus, sans oublier l'impact des instituts privés dans la formation des nouvelles élites.

Des contributions sont aussi attendues sur la place et le rôle des organisations transnationales dans ce processus de restructuration.

3. Groupes et acteurs émergents dans le processus de contournement de l'Etat

Ce sous-thème devrait permettre la description, l'analyse des comportements, des secteurs d'intervention de nouveaux groupes

émergents qui tentent de se positionner, d'acquérir un pouvoir multiforme, avec des valeurs, des procédures qu'il importe de mieux cerner.

Au delà du cas spécifique du secteur économique, les contributions attendues porteraient aussi sur la place, l'impact des pratiques « informelles » dans d'autres processus sociaux comme le sport, les loisirs, etc. et qui peuvent apparaître comme des contre-courants, des dynamiques de contournement, voire de disqualification de l'Etat-nation, de ses institutions jusque là chargées de la gestion de telles activités. Quelles sont, par exemple, les conditions sociales, économiques et culturelles qui ont favorisé l'émergence des Systèmes d'échanges locaux (SEL) en Europe ? Quelles sont les conditions sociales qui permettent à de « nouveaux » entrepreneurs de fonder des sociétés (*joint venture*, SSII ou *start up*) dont les modes de fonctionnement et de gestion diffèrent fortement de ceux des entreprises traditionnelles ?

La place et le rôle des ONG (intervenant notamment dans des programmes de développement) et Organisations communautaires à la base en Afrique constituent une autre piste de réflexion. Y aurait-il un processus de mise en place d'un « Gouvernement des ONG » en lieu et place de l'Administration classique ?

Comment lire, comprendre les diverses tentatives « d'encadrement », d'assainissement (peu réussies) du secteur de l'informel opérées par maints Etats africains ? Le recours à des valeurs, pratiques « informelles » ne constitue-t-il pas en réalité un refus d'entrer dans le moule des transnationales, le « grain de sable » pouvant enrayer un tant soit peu la dynamique de la globalisation ? La constitution de communautés d'immigrés transnationales, la création de petites et moyennes entreprises par d'anciens émigrés, le développement d'un commerce transnational informel ne sont-ils pas une forme de « mondialisation par le bas » ^[6] ? Existe-t-il d'autres formes de contre-poids à l'omnipotence des transnationales ?

AGENDA DU COLLOQUE

Jeudi 16 novembre à partir de 14 heures

Ouverture

Objectifs du colloque par **Monique de Saint Martin** (EHESS/CEMS),
Boubacar Niane (ENS Dakar), **Anne-Marie Waser** (CNRS/CSE)

1 Etat et redistribution des pouvoirs

Introduction par **Elikia M'Bokolo** (EHESS/CEA)

Boubacar Niane (ENS Dakar), *L'informel au Sénégal : un nouveau paradigme face à la crise de l'Etat ?*

Giorgio Blundo (EHESS/SHADYC), *Négociier l'Etat au quotidien. Circuits administratifs et "agents d'affaires" au Sénégal*

Souley Adji (Université de Niamey), *Les prétentions cathartiques et caritatives de la société civile au Niger*

Michèle Leclerc-Olive (CNRS/CEMS), *Entre aide internationale et pouvoirs locaux : quelles légitimités pour les nouvelles collectivités publiques issues des processus de décentralisation ?*

Discutants : **Richard Banégas** (Université de Paris I), **Boubakar Ly** (Université de Dakar)

Vendredi 17 novembre à partir de 9 heures

2 Les acteurs émergents et leur rapport à l'Etat

José Kagabo (EHESS/CEA)

Agir en marge ou à la périphérie de l'Etat ?

Abel Kouvouama (Université d'Amiens)

Démocratisation et violences urbaines : logiques d'acteurs

Jimi Adesina (Université d'Ibadan), *The Changing Relations of Unions and State in Nigeria : Neo-Liberalism and the Dilemma of Democracy*

Ruth Marshall-Fratani (SOAS, University of London), *Churches Int'l.Inc : la "nouvelle vague" transnationale des églises pentecôtistes et leur rapport à l'espace public et à l'Etat*

Béatrice Humarau (IEP/CEAN Bordeaux), *L'Etat vu du marché : associations professionnelles commerçantes et pouvoir local à Ibadan (Nigeria)*

Smaïn Laacher (CEMS)

Les systèmes d'échange local ou les limites d'une utopie politique

Monique de Saint Martin et **Anne-Marie Waser**, *Entrepreneurs du développement ou missionnaires : quelques projets d'introduction de l'Internet en Afrique*

Discutants : **Rémy Bazenguissa-Ganga** (Université de Lille/CEA), **Mustapha Haddab** (Université d'Alger)

Vendredi 17 novembre à partir de 14 heures

3 La restructuration de l'espace de formation supérieure

Introduction par **Jean Copans** (Paris VI/CEA), *Vers la fin de la Société "d'Etat" en Afrique noire. Le cas de l'enseignement supérieur entre mondialisation, professionnalisation et "privatisation" sociologique*

Yann Lebeau (CEAN Bordeaux), *La recherche universitaire entre marginalisation et privatisation : le cas du Nigeria*

Boubakar Ly (Université de Dakar), *Les nouvelles associations d'étudiants en retour aux identités locales*

Mustapha Haddab (Université d'Alger), *Algérie : de l'échec de l'Etat démiurge aux ambivalences de l'Etat régulateur*

Grazia Scarfo Ghellab (EHTP Casablanca), *Anciens et nouveaux acteurs entre rupture et perpétuation de la "dépendance" au Maroc : les ingénieurs développeurs*

Donald Broady (Université d'Uppsala, Suède), **Mario Mouzinho** (Université E. Mondlane, Mozambique), **Mikael Palme** (Stockholm Institute of Education), *Recherche et refus d'une modernité incertaine. Quelques réflexions sur la privatisation, la globalisation et l'islamisation actuelles du système d'éducation au Mozambique*

Gustave Callewaert (Université de Copenhague), *L'Etat fragile et l'école comme promesse symbolique de modernisation (manquée) en Afrique de l'Ouest : le cas de la Guinée Bissau.*

Discutants : **Laurence Proteau** (Université de Picardie/CSE), **Pascal Bianchini** (CEAN/Bordeaux)

Samedi 18 novembre à 9 heures

4 L'Etat et les acteurs transnationaux

Alice Sindzingre (CNRS), *Etats et institutions d'aide en Afrique subsaharienne : éléments d'économie politique*

Abdoulaye Gueye (CELAT/Université Laval Québec), *Déliquescence étatique et réfraction de la pensée académique. L'émergence d'une diaspora intellectuelle africaine en Occident*

Afranio Garcia (EHESS/CRBC), *L'exil politique des étudiants brésiliens en Europe et en Afrique dans les années 1960*

Michel Pinçon (CNRS/CSU) et **Monique Pinçon-Charlot** (CNRS/CSU), *Réflexions sociologiques sur l'aide humanitaire : un comité de jumelage au Burkina-Faso*

Anne-Catherine Wagner (Paris I/CREDHESS), *La coopération syndicale franco-africaine : l'émergence de nouveaux acteurs transnationaux ?*

Discutants : **Boubacar Niane, Anne Piriou** (Centre d'Etudes Africaines)

Conclusions

Perspectives du colloque par Yann Lebeau, Boubacar Niane, Maurice Aymard (Administrateur de la MSH), **Laurent Fourchard** (Directeur de l'IFRA-Ibadan)

[1] - Cf. par exemple 2^e Forum Africain sur la Gouvernance, Accra (Ghana) juin 1998. Les principes-clés de la Bonne Gouvernance les plus en vue demeurent la transparence et la responsabilité s'entendant « aussi bien de l'usage des principes d'ouverture et de responsabilité dans l'exercice légitime de l'autorité du gouvernement que de la capacité de ce dernier de contrôler et de diriger les affaires d'un pays dans l'intérêt de toutes les populations et, en même temps, de faciliter l'accès des services de l'Etat au secteur privé et au public en général ».

Sous ce rapport, le PNUD encourage et supporte l'élaboration de Programmes nationaux de Bonne Gouvernance dans maints pays africains.

[2] - Cf. Bianchini P., « *L'Université de Dakar sous 'ajustement'. La Banque mondiale face aux acteurs de la crise de l'enseignement supérieur au Sénégal, dans les années 90* » ; Ogunsanya M., « *The Impact of campus secret cult organisations on the University Administration : a case study of the University of Ibadan, Nigéria* », (Communications à l'Atelier sur « Elites et restructuration de l'Enseignement supérieur en Afrique sud Sahara » - Ibadan, octobre 1998).

[3] - Selon des sources de la Banque mondiale, ce secteur de l'Informel emploie la majorité des travailleurs dans les pays en développement.

[4] - Voir Aboudou Touré Cheaka & Florentin Nangbe, *Les ONG et le secteur informel en Afrique – Quels types de relations et pour quel but ?*, Londres, IIED, 1998.

[5] - M. de la Rosière, Rétablir la discipline budgétaire : élément essentiel d'une politique de reprise

économique, *Bulletin FMI*, 29 mars 1982.

[6]- A. Portes, La mondialisation par le bas. L'émergence des communautés transnationales, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 129, 1999, pp. 15-25.